



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>66329</b>	De <b>M. Lionel Tardy</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Savoie )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Budget		<b>Ministère attributaire</b> > Action et comptes publics
<b>Rubrique</b> > impôts et taxes	<b>Tête d'analyse</b> > harmonisation	<b>Analyse</b> > taxes à faible rendement. rapport. publication.
Question publiée au JO le : <b>14/10/2014</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>20/01/2015</b> Date de renouvellement : <b>12/05/2015</b> Date de renouvellement : <b>15/09/2015</b> Date de renouvellement : <b>22/12/2015</b> Date de renouvellement : <b>29/03/2016</b> Date de renouvellement : <b>05/07/2016</b> Date de renouvellement : <b>11/10/2016</b> Date de renouvellement : <b>17/01/2017</b> Date de renouvellement : <b>13/06/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget, sur le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) sur les taxes à faibles rendements. Ce rapport, commandé par son prédécesseur, a été remis au Gouvernement au mois de mars 2014. Il souhaite connaître les raisons pour lesquelles ce rapport n'a pas été rendu public.